

Séance du 27 mai 2010

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 21 mai 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président, M. Etchegaray, Mmes Lauqué, Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ABSENTS : M. Millet-Barbé, Mme Loupien-Suares.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

Mme Chabaud-Nadin présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Acceptation du don de gravures signées Bernard Picard par Madame Hayman-Fabius.

Graveur au burin, graveur sur bois, dessinateur et miniaturiste, Bernard Picard, huguenot, quitte la France en 1709 pour les Pays-Bas où il peut pratiquer la religion réformée. Installé à Amsterdam, il y produit un art conforme au goût hollandais pour la précision voire la minutie et toujours avec une virtuosité technique qui annonce l'esprit du 18^{ème} siècle. Synthétisant les goûts français et hollandais, il est le représentant le plus remarquable de la gravure hollandaise de ce siècle.

Les cinq planches, proposées en don par Madame Hayman-Fabius, sont tirées de l'ouvrage « Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde », publié à Amsterdam de 1723 à 1743. Leur valeur d'assurance s'élève à dix mille euros (10 000 €). Ces œuvres, dont chacune illustre deux fêtes juives séfarades en Hollande (Amsterdam et La Haye), sont ainsi intitulées : « Le son du cor au premier jour de l'an » et « Le Chipur ou le jour du pardon » pour la première ; « L'examen du levain pour le pain levé » et « Le repas de Pâques chez les Juifs portugais » pour la deuxième ; « Simcha Tora ou joie pour la Loi » et « Manière de conduire les époux de la Loi chez eux » pour la troisième ; « Synagogue des Juifs portugais à La Haye, les prêtres descendants d'Aron donnant la bénédiction au peuple » et « Manière d'exposer la Loi au peuple » pour la quatrième ; « Procession des palmes chez les Juifs portugais » et « Repas des Juifs pendant la Fête des tentes » pour la cinquième.

Ces gravures illustrent tout particulièrement l'histoire de la communauté juive de Bayonne. En effet, se sentant dans l'obligation jusqu'au 17^{ème} siècle de dissimuler localement leurs pratiques religieuses, les Juifs bayonnais officialisaient à Amsterdam leurs mariages célébrés selon les rites juifs. Toutefois, à partir de 1673, la communauté juive du quartier Saint-Esprit se dote officiellement d'un rabbinat qui célèbre alors les mariages juifs en bonne et due forme, les rituels observés à Bayonne étant identiques à ceux remis à l'honneur depuis plus d'un siècle dans les Pays-Bas protestants. Le voyage nuptial à Amsterdam perd en conséquence son caractère obligatoire.

Ainsi, ces œuvres trouveront tout naturellement leur place au Musée Basque, dans la salle dédiée aux Juifs de Bayonne et à proximité du portrait d'Auguste Furtado peint par Hélène Feillet et donné au musée par Mme Hayman-Fabius au cours de l'été 2009.

Conformément à la convention de gestion des collections conclue entre la Ville et le Syndicat Mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne, je vous demande donc de bien vouloir :

- accepter ce don pour le Musée Basque qui a reçu l'avis favorable à l'unanimité de la commission scientifique régionale des musées de France le 9 avril 2010 ;
- de remercier au nom de la municipalité la généreuse donatrice.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.